

17 juil 2006 -11:15

Inquiétude du Président de l'OSCE suite à la peine emprisonnement pour dirigeant opposition Belarus

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé sa profonde inquiétude suite à l'annonce hier soir de verdicts de condamnation et d'une peine d'emprisonnement à l'encontre du Dr. Alexander Kozulin, un candidat d'opposition lors des élections présidentielles de mars dernier au Belarus.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé sa profonde inquiétude suite à l'annonce hier soir de verdicts de condamnation et d'une peine d'emprisonnement à l'encontre du Dr. Alexander Kozulin, un candidat d'opposition lors des élections présidentielles de mars dernier au Belarus.

Le Président en exercice de l'OSCE exprime sa profonde inquiétude suite à la peine d'emprisonnement prononcée contre un dirigeant de l'opposition du Belarus. BRUXELLES, le 14 juillet 2006 - Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé sa profonde inquiétude suite à l'annonce hier soir de verdicts de condamnation et d'une peine d'emprisonnement à l'encontre du Dr. Alexander Kozulin, un candidat d'opposition lors des élections présidentielles de mars dernier au Belarus. Une condamnation à une peine d'emprisonnement de cinq ans et demi a été prononcée hier par un juge du tribunal du district de Moskovsky (Minsk), lequel a déclaré le Dr. Kozulin coupable de " hooliganisme " ainsi que d' " organisation de et de participation à des activités de groupe violant gravement l'ordre public ". " Je considère la façon de traiter les infractions présumées autour des élections présidentielles de mars gravement perturbante ", a déclaré le Ministre De Gucht. " A l'époque, j'ai condamné la répression policière contre les manifestants qui exprimaient leur opinion de manière pacifique et j'ai appelé les autorités à la retenue. Bien que le bureau de l'OSCE à Minsk ait été autorisé à surveiller le procès, je constate à présent que le Belarus a ignoré ces appels et a essayé, en imposant un tel verdict, de faire du Dr. Kozulin un exemple ". Cependant, le Président en exercice de l'OSCE a ajouté qu'il espérait que, même à ce stade avancé de la procédure, les autorités pourraient répondre à l'appel introduit par les avocats de la défense en rejetant les chefs d'accusation. " Le Dr. Kozulin devrait être autorisé à rentrer chez lui pendant la procédure d'appel. Et, de façon plus générale, tous les détenus politiques du Belarus devraient être libérés ", a-t-il ajouté.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be